

BTS Travaux Publics en alternance



Le métier

Le **BTS Travaux Publics** forme un technicien qui participe aux projets d'infrastructures (routes, réseaux, ouvrages d'art, etc.). Ses compétences multiples lui permettent de prendre part aux phases de conception, de réalisation et de suivi des travaux.

- **Études** : il mène les études techniques et économiques d'un ouvrage.
- **Exploitation** : il participe à la préparation du chantier. Il en réalise le budget prévisionnel.
- **Préparation** : il choisit les moyens humains, les matériels et les matériaux, il améliore les conditions techniques et économiques du chantier. Il exécute les démarches administratives, le budget, le plan d'hygiène et de sécurité.
- **Réalisation** : suivant le cahier des charges, il conduit les travaux du chantier jusqu'à leur réception, il contrôle et anime des équipes, assure les relations avec le maître d'œuvre et les organismes extérieurs.

Il sait tenir compte des impératifs de qualité, de coût, de sécurité.

Le technicien supérieur peut avoir des activités commerciales comme la recherche de clients. Il peut aussi assurer une fonction de conseil, en particulier auprès des décideurs régionaux.

Durée

- **2 ans de formation** en alternance (**contrat de professionnalisation**).
- **1 300 heures** de formation en centre.

Conditions d'entrée

- Être titulaire d'un Bac S, STI2D, Bac Pro Travaux Publics.
- Admission sur dossier et/ou entretien.

Modalités

- **Contrat de professionnalisation** avec une entreprise des TP (statut salarié).
- 19 semaines par an en centre de formation soit 650 h.
- Rythme de l'alternance sur périodes de 3 ou 4 semaines.
- Parcours adapté et suivi individualisé.

Validation

- Contrôle en Cours de Formation (CCF).
- Examen ponctuel en culture générale et expression.
- Attestation de validation des acquis.
- Diplôme du BTS TP (niv. 5).

Débouchés

- Vie active.
- Poursuite d'études en Licence Professionnelle, école d'ingénieur ou cycle universitaire.

Coût de la formation

- **8 450 €/année de formation** (valeur indicative et non contractuelle).
- Prise en charge intégrale par les financeurs de la formation professionnelle.

Le programme de formation

Enseignement général

- Culture générale et expression
- Mathématiques et sciences physiques appliquées
- Langue vivante étrangère (Anglais)

Formations complémentaires

- Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)
- Travaux en hauteur (R408)

Enseignement professionnel

- Organisation et technologie
- Etudes de conception et réalisation en maîtrise d'œuvre
- Etudes de prix, de méthodes et d'exécution
- Préparation et conduite du chantier.
- Topographie
- Laboratoire de sols
- Economie et gestion

Contacts

- Conseiller en Formation Continue
M. Philippe FEYTIS : philippe.feytis@ac-limoges.fr

Pôle Alternance—Lycée Pierre Caraminot

28, avenue B. de Ventadour—19300 Egletons—05 55 93 00 33